

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Cementit Universal**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- **Catégorie du procédé** PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
ERC8c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
merz+benteli ag
Freiburgstrasse 616
CH-3172 Niederwangen/Bern
- **Service chargé des renseignements:**
merz+benteli ag: Telefon: +41 (0)31 980 48 48
e-mail: info@merz-benteli.ch
- **Numéro d'appel d'urgence:**
merz+benteli ag: Telefon: +41(0)31 980 48 48
Numéro d'urgence national: + 41 145
Centre Suisse d'information Toxicologique: Téléphone +41(0)1 251 51 51

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **Éléments d'étiquetage**

- **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

(suite page 2)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2013

Version 11

Révision: 26.03.2013

Nom du produit: Cementit Universal

(suite de la page 1)

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

F Facilement inflammable

· Phrases R:

11 Facilement inflammable.

· Phrases S:

2 Conserver hors de portée des enfants.

7/9 Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

· Indications complémentaires: néant

· Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges
· Description: Colle à base de nitrocellulose

· Composants dangereux:

CAS: 64-17-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43-xxxx	éthanol F R11 Flam. Liq. 2, H225	<25%
CAS: 141-78-6	acétate d'éthyle Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<10%
CAS: 78-93-3	butanone Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<10%
CAS: 67-64-1 Reg.nr.: 01-2119471330-49-xxxx	acétone Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<10%

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours
· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau:

Laver avec beaucoup d'eau pure ou savonneuse. En cas de malaise, consulter un avis médical (si possible, montrer l'étiquette)

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2013

Version 11

Révision: 26.03.2013

Nom du produit: Cementit Universal

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin et montrer l'emballage ou l'étiquette.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Assurer une aération suffisante.
Recueillir par moyen mécanique.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Respecter les mesures d'hygiène générales d'application des produits chimiques.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2013

Version 11

Révision: 26.03.2013

Nom du produit: Cementit Universal

(suite de la page 3)

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

64-17-5 éthanol

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 1920 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 960 mg/m ³ , 500 ppm
--------------	--

141-78-6 acétate d'éthyle

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 2800 mg/m ³ , 800 ppm Valeur à long terme: 1400 mg/m ³ , 400 ppm
--------------	--

67-64-1 acétone

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 2400 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 1200 mg/m ³ , 500 ppm
--------------	---

- **Composants présentant des valeurs limites biologiques:**

67-64-1 acétone

BAT (Suisse)	80 mg/l Untersuchungsmaterial: Urin Probennahmezeitpunkt: Expositionsende bzw. Schichtende Biol. Parameter: Aceton
--------------	---

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains:**
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.



Gants de protection recommander

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile
Caoutchouc naturel (Latex)
Gants en PVA

(suite page 5)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2013

Version 11

Révision: 26.03.2013

Nom du produit: Cementit Universal

(suite de la page 4)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:	Visqueuse
Couleur:	Translucide
Odeur:	Caractéristique

· Changement d'état

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

· **Point d'éclair** < -3 °C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Densité à 20 °C:** ca.1 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Pas ou peu miscible

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C: 14000 mPas

· Teneur en solvants:

VOC (CE) 43,5 %

· **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

· Stabilité chimique

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

· **de la peau:** Pas d'effet d'irritation connu.

· **des yeux:** Pas d'effet d'irritation connu.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.03.2013

Version 11

Révision: 26.03.2013

Nom du produit: Cementit Universal

(suite de la page 5)

- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination


- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 01 04	emballages métalliques
15 01 01	emballages en papier/carton

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **No ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** UN2059
- **Nom d'expédition des Nations unies**
- **ADR** 2059 NITROCELLULOSE EN SOLUTION, INFLAMMABLE, Dispositions spéciales 640D
- **IMDG, IATA** NITROCELLULOSE SOLUTION, FLAMMABLE
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR**
- 
- **Classe** 3 Liquides inflammables.

(suite page 7)

CHF

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31


Date d'impression : 26.03.2013

Version 11

Révision: 26.03.2013

Nom du produit: Cementit Universal

(suite de la page 6)

· Étiquette	3
· IMDG, IATA	
	
· Class	3 Flammable liquids.
· Label	3
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Indice Kemler:	33
· No EMS:	F-E,S-D
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	B
· "Règlement type" de l'ONU:	UN2059, NITROCELLULOSE EN SOLUTION, INFLAMMABLE, Dispositions spéciales 640D, 3, II

15 Informations réglementaires

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**